

Image not found or type unknown



Marge sur taux variable non capé

Par **costes eric**, le **06/12/2016** à **09:26**

bonjour

j'ai souscrit en 2003 un pret a taux variable non capé

mes conditions particulières indique un calcul de taux basé sur la variation de l'éonia , mais ne fait nullement mention d'une marge fixe en sus .

ma banque applique une marge de 0.65%

suis en droit de contester cette marge dont il n'est fait mention nulle part ? Comment le faire ?

merci

eric